

Informatique et généalogie – La généalogie sur internet

Que peut apporter l'Internet à la généalogie ?

Une source de documentation importante :

On peut trouver, sur le Net, une foule de documents en tous genres. Une simple page ne suffirait pas à donner une liste des documents accessibles. L'édition annuelle du Hors-série de la Revue Française de Généalogie intitulé « Informatique, Internet et Généalogie » constitue un investissement très intéressant sur ce sujet. On y trouve les adresses de près de 700 sites à consulter.

Mais tout internaute doit s'habituer à utiliser les moteurs de recherche dont l'un des plus connus est 'Google' (mais il y en a d'autres). Bien formuler sa demande de recherche est sans doute la chose la plus difficile. Trop de mots-clé risque de donner un nombre faible d'adresses, mais, trop peu, peut provoquer l'affichage de plusieurs milliers de sites.

Les listes de noms sont, pour les généalogistes, une source de renseignements importante. Que ce soit des médaillés, des bagards, des guilotinés, des mi-



grants ... etc vous trouverez peut-être l'un de vos ancêtres, ou un membre de sa famille. Sur le site du cercle, plusieurs listes sont accessibles : la dernière en date étant le dépouillement des tables décennales effectué par des membres du cercle (en cours, bien sur !)

Ne pas oublier aussi de consulter les différents portails généalogi-

ques Geneanet, FranceGenWeb et France-Genealogie, le portail de la Fédération Française.

Des généalogies personnelles

De nombreux généalogistes ont publié leur généalogie sur le Net. Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver mais, en entrant dans un moteur de recherche, le patronyme recherché et le mot 'genealogie' on a parfois la surprise de découvrir des cousins. Il reste alors à prendre contact avec eux (c'est toujours mieux !) et à exploiter les données qu'ils ont publiées.. Si vous publiez des branches qui ne sont pas dans votre lignée ou si vous nommez des gens encore vivants, n'oubliez pas de leur demander l'autorisation de le faire.

Des listes de diffusions

Il en existe des centaines, au moins une par département. La démarche pour y participer est de s'y inscrire. Si vous envoyez un message à la liste, tous les membres le recevront.... C'est bien ! Mais, en contrepartie, vous recevrez des messages de tous les membres de la liste... et cela peut aller jusqu'à une centaine par jour sur certaines listes. Il faut le savoir et ne pas oublier de se mettre en veille quand on part une semaine ou deux. Ces listes sont la source essentielle des échanges entre généalogistes, en dehors des associations, bien sûr. Quand une liste de diffusion est volumineuse, tout est dans la rédaction de l'entête de votre message. Un internaute qui reçoit cent messages jettera, sans le lire, un message intitulé 'recherche mariage'. Par contre, il accrochera peut-être plus à 'X Martin-Dupont à Dieppe vers 1743'. On peut être inscrit à plu-

sieurs listes de diffusion, cela multiplie le volume des messages reçus. Exemples de listes :
genea76-subscribe@yahoogroupes.fr
genea27-subscribe@yahoogroupes.fr
Et <http://fr.groups.yahoo.com/group/GeneaBRAY/>

Les forums

On ne navigue pas sur les forums avec le navigateur habituel mais avec un gestionnaire de courrier (Outlook, par exemple, partie News). Dans la liste qui est proposée vous pouvez choisir de vous abonner à un forum, gratuitement. Dès l'inscription on peut lire les messages déposés et y répondre, si on le souhaite. Les forums sont, en général, moins riches pour les généalogistes, sauf, sans doute, sur les questions de fond. On obtiendra plus facilement la réponse à la question 'Qu'est-ce qu'un badestamier ?' qu'à la demande de recherche suivante 'qui connaît Marie Machinchose, née vers 1854 à Yvetot ?'.

Avant tout : se protéger

Mais peut-être aurait-on dû commencer par cela : toujours se connecter avec un antivirus à jour (la mise à jour doit être, au minimum, hebdomadaire) et, si on dispose de l'ADSL, un pare-feu pour empêcher les intrusions.

Enfin, pour tous les adhérents, nous rappelons que la boîte à lettres base@geneaux.org permet d'obtenir des réponses à vos interrogations sur les bases de mariages, B&S et autres du cercle. N'oubliez pas de donner votre nom et votre n° d'adhérent, sur le message contenant votre demande.

Pierre Ancel